

ORDRE DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,
24 janvier 1957.

Il est résolu—Que les membres dont les noms suivent composent le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation:

MM.

Anderson	James	Nicholson
Argue	Jones	Patterson
Batten	Jutras	Perron
Blackmore	Kickham	Pommer
Boucher	Kirk (<i>Antigonish-</i>	Proudfoot
Bruneau	<i>Guysborough</i>)	Purdy
Bryce	Laflamme	Quelch
Byrne	Legaré	Roberge
Cardiff	Lusby	Robinson (<i>Bruce</i>)
Charlton	MacKenzie	Schneider
Clark	MacLean	Smith (<i>Battle-River-</i>
Decore	Mang	<i>Camrose</i>)
Demers	Massé	Stanton
Deslières	Matheson	Studer
Dinsdale	McBain	Thatcher
Fontaine	McCubbin	Tustin
Forgie	McCullough (<i>Moose-</i>	Villeneuve
Gingras	<i>Mountain</i>)	White (<i>Middlesex-Est</i>)
Goode	Ménard	White (<i>Waterloo-</i>
Gour (<i>Russell</i>)	Michaud	<i>Sud</i>)—60.
Harkness	Montgomery	
Huffman	Murphy (<i>Westmorland</i>)	

(Quorum 20)

Il est ordonné—Que le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

VENDREDI 22 février 1957.

Il est ordonné—Que le bill suivant soit renvoyé audit Comité: Bill 157, intitulé: Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

MARDI 5 mars 1957.

Il est ordonné—Que ledit Comité soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre.

Il est ordonné—Que le quorum dudit Comité soit réduit de 20 à 15 membres et que l'application de l'article 65 (1) f) du Règlement soit suspendue à cet égard.